

«LES ÉOLIENNES NOUS RÉVEILLEN EN PLEINE NUIT»

■ Des habitants du village jurassien de Saint-Brais souffrent du bruit que font les turbines à vent.

■ Les SIG vont construire six éoliennes dans le même village mais jurent qu'elles seront sans nuisance.

■ Pro Natura Vaud et d'autres associations s'inquiètent de la prolifération anarchique des rotors.



Les deux géantes de Saint-Brais. Erigées à la fin de 2009, elles sont situées à 300 mètres des habitations, soit à la limite légale. La société promotrice ADEV Windcraft, à Bâle, admet que «ce n'est peut-être pas assez». (PATRICK CHUARD/22 JUILLET 2010)



Pascale Hoffmeyer et Philippe Queloz. Ils souffrent du bruit des éoliennes. «On ne l'imaginait pas avant, dit l'habitante de Saint-Brais, sinon nous aurions fait opposition.» (PATRICK CHUARD/2010)

PATRICK CHUARD
SAINT-BRAIS (JURA)

Elles sont visibles de loin sur la route qui mène à Delémont. Impossible de rater la bourgade de Saint-Brais (220 habitants) depuis que ces deux éoliennes la surplombent, tels des phasmes monstrueux

aux pattes tournoyantes.

«Ces choses sont là depuis novembre 2009, soupire Pascale Hoffmeyer en touillant son café. Quand le vent d'ouest arrive, on entend leur bruit. C'est insidieux, insupportable, elles nous réveillent en pleine nuit.» Aujourd'hui, la bise souffle sur les Franches-Montagnes: on n'en-

tend rien au village. Il faut monter sur la colline pour entendre les pales fendre l'air. «Vouf... vouf...»

Un écolo convaincu a changé d'avis

Cheveux longs et look d'artiste, l'ami de Pascale, Philippe Queloz, est un écolo convaincu.

«Depuis toujours, précise-t-il.

«Quand le vent d'ouest arrive, on entend leur bruit. C'est insidieux, insupportable»

PASCALE HOFFMEYER

J'étais très favorable aux éoliennes. J'ai changé d'avis. Le bruit n'arrête pas, même avec la fenêtre fermée. C'est de la maltraitance!» Cet artiste conceptuel, dont la famille est implantée à Saint-Brais depuis des générations, n'imagine pas déménager.

Pascale Hoffmeyer a entamé un combat avec son blog*. «Au village, quelques personnes partagent notre avis. Beaucoup n'osent rien dire et les autres ignorent le bruit ou font semblant, dit-elle. C'est un peu la guerre.» Parmi les mécontents, Sandrine Queloz. Elle a bâti une villa à Saint-Brais il y a huit ans, avec son mari. «Je ne sais pas si on viendrait encore ici avec ces éoliennes, confie-t-elle. On les entend par la hotte d'aspiration.»

L'unique bruit qui agace le maire, Frédy Froidevaux, c'est les récriminations des opposants. «On n'entend qu'eux!» se fâche l'élu. Lui qui appelait les éoliennes «nos deux magnifiques fleurs» devant les caméras

de *Temps présent*, en avril, n'y voit que des avantages. Et ce sont de bonnes contribuables, «qui rapportent 10 000 francs de location par an et entre 5000 et 7500 francs par mois».

«Elles ont bon dos!»

Le maire le concède quand même: oui, on les entend. Et même la nuit. «Je peux vous dire que quand les pâles produisent des à-coups, c'est qu'un orage arrive. Mais on s'habitue. Il ne faut pas exagérer: certains citoyens voudraient attribuer aux éoliennes un divorce ou une dépression... Elles ont bon dos!»

Les éoliennes de Saint-Brais se font entendre jusqu'à Bâle: Andreas Appenzeller, gérant de la société promotrice ADEV Windcraft, reçoit régulièrement des plaintes. «C'est souvent les deux mêmes plaignants, précise-t-il, en nommant Pascale Hoffmeyer et son ami. Evidemment, si on compare avec le silence qu'il y avait avant, il y a une différence.» Si c'était à refaire? «Elles sont à 300 mètres

de distance du village, c'est la prescription légale. Mais ce n'est peut-être pas assez, admet-t-il. Nous en tiendrons compte pour les prochaines implantations.»

«S'en soucier avant»

Les dames de fer de Saint-Brais produisent pourtant moins de bruit que la limite autorisée (50 décibels). Mais la nuisance n'en est pas moins réelle. C'est l'un des chevaux de bataille de l'association Pro-Crêtes, à Neuchâtel: «Pour les machines de dernière génération, un minimum de distance de 1500 mètres permettrait d'éviter des nuisances trop conséquentes», juge l'association. C'est également la distance minimale que préconise l'Académie française de médecine (en France, la marge retenue est généralement de 500 mètres). Eux, ils ont «quinze ans d'éolien derrière. Mais on n'en tient pas compte en Suisse», se désolait récemment Florence Lattion, une opposante à l'extension du parc de Collonges

(VS), dans *Le Nouvelliste*.

Même le conseiller national vaudois Roger Nordmann (PS), un des plus ardents pro-éolien à Berne, estime qu'il «faut une distance de 800 à 1000 mètres avec les habitations pour éviter des nuisances». Distance d'autant plus importante que les éoliennes grossissent: celles de Saint-Brais font 120 mètres, celles de la vallée de Joux devraient atteindre 185 mètres. «Le projet de la vallée de Joux est idéal, à plusieurs kilomètres des villages, observe Roger Nordmann. Mais celui de Sainte-Croix n'est qu'à 600 mètres des premières habitations; c'est peut-être court.»

«Il faut s'en soucier avant, après on doit subir», prévient, désabusée, Pascale Hoffmeyer. Les citoyens de Saint-Brais ont pourtant accepté la construction de six nouvelles éoliennes sur le territoire communal. Loin du village, cette fois.

LIRE L'ÉDITORIAL EN PAGE UNE:

«Les éoliennes ne passeront pas en force»

Les SIG ont tiré la leçon

Les Services Industriels de Genève (SIG) ambitionnent de construire un deuxième parc éolien de six turbines dans ce même village de Saint-Brais – avec la société RenInvest. Les leçons ont été tirées des deux premières constructions, à entendre Philippe Verburgh, directeur du pôle clients des SIG: «Notre parc sera éloigné et invisible depuis le village. Il suivra toutes les procédures, avec des dizaines d'études d'impact. D'ailleurs, ce ne serait plus pos-

sible de construire aujourd'hui des éoliennes comme celles d'ADEV, qui avaient bénéficié d'une procédure restreinte.»

Avec l'ambition de devenir les leaders de l'énergie éolienne dans le pays, les SIG espèrent construire une septantaine de rotors ces prochaines années. Le vent d'opposition que font souffler les riverains et les associations pourrait ralentir ce développement: «Nous y faisons très attention et nous sommes désormais à l'écoute de

la population, assure Philippe Verburgh. Tous les développeurs d'énergie éolienne ont maintenant pris conscience du danger à vouloir aller trop vite et provoquer la répulsion de la population. Nous devons nous concerter avec les cantons et les riverains. Le problème, c'est qu'en Suisse il y a très peu d'éoliennes à l'heure actuelle et par conséquent, la population ne peut pas se faire une bonne idée des problèmes exacts liés à ce type d'énergie.»

Un ralentissement de rythme n'enlèverait rien à la détermination des SIG à vouloir fournir à court terme 400 000 personnes en nouvelles énergies renouvelables (beaucoup d'éolien, un peu de solaire et de mini-hydraulique). Mais Philippe Verburgh se veut réaliste: «Nous sommes conscients qu'un certain nombre de nos projets éoliens devront être abandonnés, à cause du manque de vent, du bruit ou d'oppositions.»

(pc)

Un vent d'oppositions se lève

La section vaudoise de Pro Natura a lancé un pavé dans la mare il y a deux semaines en réclamant un moratoire «d'un à deux ans» sur tous les projets éoliens prévus dans le Jura vaudois. Elle estime qu'ils «se développent de façon anarchique» et pas assez coordonnée. «Ce n'est pas parce que c'est de l'énergie verte qu'il faut ignorer l'impact de ces installations industrielles sur la nature», dit son secrétaire, Michel Bongard.

C'est n'est que la dernière en

date d'une série d'attaques contre l'implantation d'hélices géantes – on évoque un potentiel de 500 à 1000 installations à terme dans le pays. Les milieux écologistes sont divisés. Philippe Roch, l'ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, dénonçait ce printemps ce qu'il appelle «la peste des éoliennes» (*voir nos éditions du 7 mai*). Plutôt que de massacrer des paysages, estime le Genevois, mieux vaudrait faire des économies d'énergie, notamment en isolant mieux les

bâtiments.

Un groupe d'opposants a fondé ce printemps l'association Pro-Crêtes à Neuchâtel. «Veut-on une industrialisation de nos crêtes pour produire une électricité consommée hors canton?» demande son président, Félix Gueissaz. L'association a lancé une initiative cantonale réclamant que le plan d'affectation régissant les sommets neuchâtelois soit soumis au peuple. Elle se défend d'être pronucléaire. D'autres oppositions se sont dé-

clarées ces derniers mois, dans le canton du Jura et dans le Jura bernois.

Laurent Favre, président de l'association Suisse-Eole, reste dubitatif face à ces oppositions grandissantes: «Qu'est-ce qu'ils aimeraient, qu'on installe ces éoliennes en mer du Nord? Il faudra alors expliquer aux Allemands qu'ils doivent construire des milliers de poteaux à haute tension pour transporter l'électricité parce que les Suisses ne veulent pas d'éoliennes!» (pc)